



LICENCE Accès Santé Géographie et Aménagement

Vous êtes en terminale et vous souhaitez suivre des études de santé

Médecine-Maïeutique-Odontologie-Pharmacie-Kinésithérapie

Présentation

Les portails option santé ou Licence Accès Santé (LAS) permettent de suivre une formation de Licence incluant des enseignements « Accès Santé ». Le cursus Licence Accès Santé est une formation sélective réservée à des étudiants du domaine SHS voulant poursuivre leur cursus dans une des filières de santé suivantes : Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie ou Kinésithérapie (MMOPK)

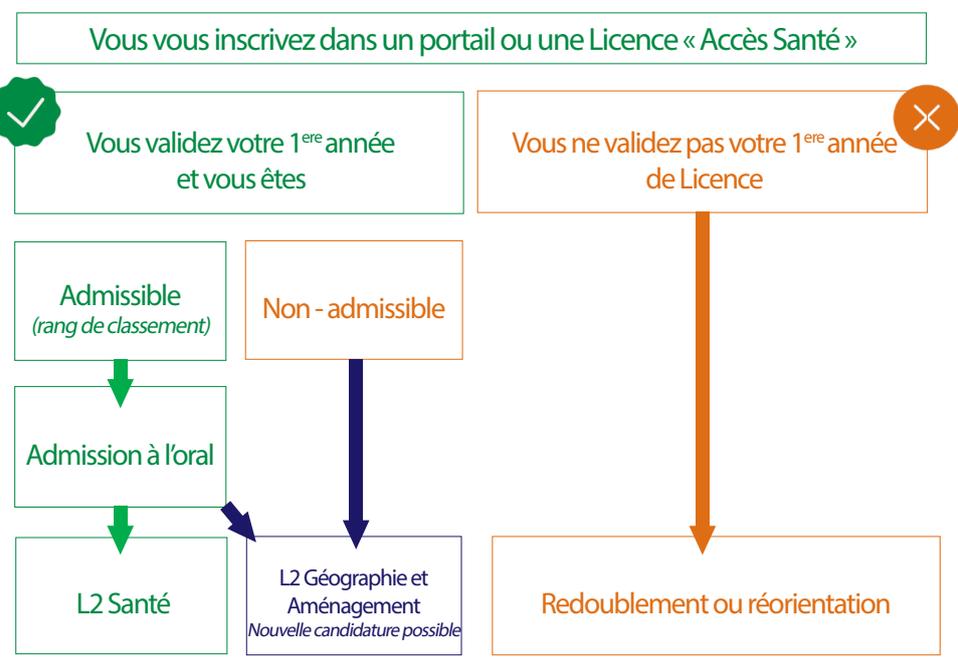
LAS : Comment y accéder ?

La LAS Géographie et Aménagement est accessible peu importe le Baccalauréat obtenu. Il convient juste de formuler son choix sur PARCOURSUP: Licence Géographie Aménagement - Accès Santé.

A l'issue de la première année LAS, l'étudiant peut candidater au concours dans 1 ou 2 filières de MMOPK. Il est également possible de se présenter au concours tout au long du cursus LAS, dans la limite de 2 candidatures.

Le processus de sélection pour l'admission dans ces filières de santé prend en compte les notes obtenues dans la formation de Licence, et le cas échéant, le résultat à des épreuves orales spécifiques.

Si finalement, l'étudiant ne fait pas le choix de poursuivre vers les filières de santé ou s'il n'y est pas admis, il peut bien sûr poursuivre en Licence où il aura la possibilité de candidater à nouveau.



15 places à pourvoir pour la rentrée 2023